Promotion, accompagnement et déploiement du compostage de proximité

Syndicat Mixte pour le Traitement des Dechets Menagers et As

Auteur :
2 Bis, Place Royale - Bp 547
Hotel de France
64010 Pau
Voir le site internet
Sabrina Bacchin
s.bacchin@smtd.info

Consulter la fiche sur OPTIGEDE

CONTEXTE

Avant 2010, les collectivités adhérentes au SMTD distribuaient déjà des composteurs. L'élaboration et la création du Programme Local de Prévention des Déchets porté par le SMTD à partir de 2010 et jusqu'à la fin de l'année 2014 a permis de poser un cadre en proposant aux collectivités adhérentes, une stratégie commune en faveur du compostage afin de répondre aux objectifs du Grenelle de l'Environnement.

Ainsi, l'accent est mis sur une communication de proximité et une formation efficace pour encourager les habitants à pratiquer le compostage et à ne pas abandonner. Pour ce faire, cette action est déclinée en sous-actions qui font l'objet d'autres fiches OPTIGEDE :

- la création de sites de démonstration de compostage
- le développement d'un réseau de guides composteurs
- le déploiement du compostage en pied d'immeuble
- le déploiement du lombricompostage
- le soutien au compostage autonome en établissement public

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Objectifs qualitatifs :

- généraliser le compostage sur tout le territoire
- développer une stratégie commune en faveur du compostage
- faire connaître les dispositifs aux ménages
- proposer des formations de qualité

Objectifs quantitatif :

- capter le plus grand nombre de personnes en animations grand public pour les inciter à pratiquer le compostage
- dispenser à tous les nouveaux pratiquants une formation pratique au compostage ainsi qu'à tous ceux qui le souhaitent
- recenser les foyers pratiquant le compostage en tas

- proposer au plus grand nombre, les dispositifs de compostage pour les personnes habitants en appartement ou en maison sans jardin
- atteindre un taux de pratiquants de 30 % d'ici la fin 2014, 50 % d'ici 2017
- détourner une partie des déchets fermentescibles collectés et incinérés

Résultats quantitatifs

Depuis le démarrage du PLP :

- 2 539 personnes ont éte sensibilisées en animation grand public
- 2 006 personnes ont été formées au compostage de proximité
- 19 495 composteurs ont été distribués
- 1 736 foyers pratiquant le compostage en tas ont été recensés
- 500 foyers habitant en appartement compostent
- 2 143 tonnes de biodéchets ont été détournées de la collecte et de l'incinération
- soit 95 % de l'objectif atteint, en juillet 2014

Résultats qualitatifs

- implication soutenue des collectivités
- généralisation des formations avant la mise à disposition des composteurs et des lombricomposteurs
- les freins liés à l'odeur ont été levés grâce aux formations
- prise de conscience de l'impact de réduction sur la production des déchets
- utilisation d'un amendement organique de qualité

MISE EN OEUVRE

Planning

2010 :

- Opération foyer témoin pour tester le lombricompostage auprès de 100 ménages

2011 :

- recrutement d'un animateur prévention des déchets qui est aussi maître-composteur
- formation poussée sur la pratique du compostage à destination des éco-ambassadeurs des collectivités adhérentes
- les formations dispensées avant la remise des composteurs deviennent obligatoires
- création du 1er site de démonstration de compostage
- lancement du 1er site de compostage en pied d'immeuble qui est, à ce jour, notre site pilote et de démonstration

2012 :

- lancement de l'opération lombricompostage auprès des personnes habitant en appartement ou en maison sans jardin
- édition d'un livret sur le compostage distribué lors des formations, des animations grand public, en mairie et par d'autres partenaires
- création d'une mascotte spécifique au compostage
- 1ère édition d'un événement dédié au compostage, "la quinzaine du compostage", qui est l'occasion de démultiplier les animations grand public sur tout le territoire avec la participation d'une troupe de théâtre de rue

2013 :

- 2ème édition d'un événement dédié au compostage, en avril
- 1ère équipe de volontaires en service civique dépêchée à disposition d'une collectivité pour recenser les personnes qui pratiquent le compostage en tas et les sensibiliser à la pratique du compostage et le tri.

2014 :

- diffusion au cinéma d'un spot de 20 secondes sur le compostage sur 10 semaines. La campagne est en 2 vagues : 4 semaines au mois d'avril et 10 semaines à partir du mois d'octobre
- passage à la gratuité des composteurs sur tout le territoire du SMTD à l'exception de 2 EPCI
- 2ème équipe de volontaires en service civique dépêchée dans une collectivité pour recenser les personnes qui pratiquent le compostage en tas et les sensibiliser à la pratique du compostage et du tri.

En moyenne, 40 animations grand public sont organisées par an, par le SMTD, ses collectivités adhérentes et ses guides composteurs bénévoles.

Moyens humains

- un responsable de la prévention des déchets du SMTD
- un animateur prévention des déchets /maître-composteur du SMTD à temps plein
- les éco-ambassadeurs des collectivités adhérentes

Moyens financiers

2010 :

- achat de composteurs = 8 500 €
- fabrication de support spécifique pour les stands d'information : 670 €

2011 :

- fabrication de support spécifique pour les stands d'information : 670 €

2012 :

- achat du kit de lombricompostage = 12 000 €
- conception et fabrication du livret compostage = 8 000 € pour la conception et 2 200 pour l'impression de 1 500 livrets
- troupe de théâtre de rue = 3 200 €
- 10 mascottes du compostage grandeur nature en carton = 265 €
- impressions d'affiches pour les stands d'information = 270 €

2013 :

- impression de 5 000 livrets compostage = 5 200 €
- emplacement stand sur un événement local = 900 €
- impression d'affiches spécifiques au compostage = 800 €
- achat du kit de lombricompostage = 5 100 €

2014 :

- spot cinéma : création = 4 000 € et diffusion 12 000 €
- emplacement stand sur 2 événements locaux = 1 500 €
- achat de composteurs subventionnés à 80 % par l'ADEME et le conseil général
- affiches spécifiques au compostage = 235 €
- impression livret compostage en 2 000 exemplaires = 2 400 €
- achat du kit de lombricompostage = 4 000 €

Moyens techniques

- Kit de compostage = composteurs et bio-seaux
- kit de lombricompostage = lombricomposteur "worm box" fourni avec une souche de vers de 500 g
- formation gratuite au compostage
- sites de démonstration et les locaux des collectivités
- stand d'information disposé dans diverses manifestations locales (marchés locaux, fêtes locales, portes ouvertes...), en déchèterie, durant les permanences des AMAP. Il est constitué d'affiches présentant tous les modes de compostage à destination des ménages, du livret sur le compostage, de la mascotte

fabriquée en carton grandeur nature, de cadeaux comme des graines de tomates cerises dont le conditionnement est similaire à un sachet de thé pour pouvoir aposer l'identité visuelle et les coordonnées du SMTD.
- théâtre de rue proposant des saynètes sur le compostage et le paillage

Partenaires mobilisés

- les collectivités adhérentes
- les associations du territoire en lien avec la thématique
- les guides composteurs bénévoles
- les équipes de volontaires en service civique avec Unis-cité
- l'ADEME
- le Conseil Général

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Le compostage est une action phare en faveur de la réduction des déchets dont la mise en oeuvre est effective dans la plupart des collectivités en France. Le SMTD a fait en sorte de répondre aux objectifs du PLP en prenant en compte les spécificités des territoires de ses collectivités adhérentes, en proposant des dispositifs adaptés :

- en accentuant la communication sur le compostage en appartement dans les zones urbaines
- en réalisant des enquêtes en porte à porte dans les zones rurales
- en proposant des sites de démonstration faciles d'accès et attractifs

Difficultés rencontrées

- les formations obligatoires avant la remise des kits de compostage et de lombricompostage
- la gratuité des dispositifs de compostage sur quasiment tout le territoire
- les enquêtes en porte à porte
- le compostage permet d'aborder la gestion des déchets verts des particuliers. Ce sujet est régulièrement au rendez-vous lors des animations grand public et des formations, notamment lorsque la discussion s'oriente vers la gestion des tontes de jardin.
- avoir des bénévoles (guide-composteurs) qui, soit distribuent les composteurs, soit organisent des événements autour du compostage

Recommandations éventuelles

- s'adapter aux contraintes locales
- faire une communication adaptée en amont des animations grand public
- former les habitants pour ne pas avoir d'abandons
- encourager les éco-ambassadeurs à réaliser des animations grand public et des formations.
- Pour ce faire, le SMTD travaille en étroite collaboration avec ses EPCI en les informant régulièrement des avancées, en organisant des réunions réseaux régulières leur permettant le partage d'expériences, en organisant des temps de travail spécifique par collectivité.

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | CONTENEUR | MENAGE | BIODECHET

Dernière actualisation

Mars 2015
Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr
sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Direction régionale